

# Dermatologie Buccale

Réf. DPC : 98902325003

## FORMATION CONTINUE



260€ TTC  
0€ reste à charge\*



8H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



## DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 18/03      DU 18/05 AU 17/06  
DU 16/03 AU 15/04      DU 15/06 AU 17/07  
DU 13/04 AU 13/05

## PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

## OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



**Dr Emmanuelle VIGARIOS**  
Dr en chirurgie dentaire  
**Responsable Scientifique de la formation**

Doctorat en chirurgie dentaire  
Praticienne spécialiste des Centres de lutte contre le cancer  
Intervenante dans le Centre de consultation multidisciplinaire des pathologies de la muqueuse buccale IUCT Oncopole à Toulouse  
Enseigne à la faculté de chirurgie dentaire de Toulouse (Université Paul Sabatier)

### Ses publications :

[Prothèse orale et faciale en situation de cancer : une hybridation du visage](#)

[La prothèse maxillo-faciale](#)

[Toxicités buccales des médicaments](#)

# 4

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

**Connaître les facteurs de risque** des maladies de la muqueuse buccale et savoir les limiter.

**Connaître et savoir prescrire** ou réaliser avec pertinence les examens complémentaires utiles au diagnostic.

**Savoir réaliser le diagnostic différentiel** des maladies de la muqueuse buccale selon le type de lésion.

**Savoir proposer** une prise en charge adaptée.

### RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'étude de la muqueuse buccale se situe à la frontière entre plusieurs spécialités médicales qui en revendiquent plus ou moins la compétence.

Pour le dermatologue, la muqueuse buccale est le prolongement de la peau et certaines de ces anomalies entrent dans le cadre d'affections cutanées ; pour l'ORL, elle est une voie d'accès à son périmètre de compétences propres. Pour le chirurgien maxillo-facial, le stomatologue, le spécialiste en chirurgie orale et le chirurgien-dentiste, **la muqueuse buccale fait partie du champ d'activité quotidien**.

Par sa connaissance des tissus endobuccaux, des matériaux de réhabilitation, de la physiologie orale notamment, **le chirurgien-dentiste**, spécialiste ou non, **a toute sa légitimité dans la prise en charge diagnostique a minima des anomalies de la muqueuse buccale**. Celle-ci peut être le siège de lésions dermatologiques très diverses.

L'objectif de cette formation est d'aider le praticien à s'orienter face à différents tableaux cliniques illustrés organisés en six modules (ulcérations, lésions blanches, troubles pigmentaires, accroissements gingivaux, anomalies vasculaires et anomalies des lèvres).

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances**.

## MODALITÉS DE VALIDATION



**La formation est validée** lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



**Les attestations de fin de formation** sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 15 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

### Module 1 - Ulcérations de la muqueuse buccale – 120 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- diagnostiquer une ulcération de la muqueuse buccale
- établir le diagnostic étiologique d'une ulcération
- évoquer les diagnostics différentiels selon le type d'ulcération.

### Module 2 - Lésions blanches de la muqueuse buccale – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- poser le diagnostic étiologique d'une lésion blanche de la muqueuse buccale
- évoquer les diagnostics différentiels selon le type de lésion blanche
- prescrire les différents examens complémentaires à réaliser
- proposer une thérapeutique.

### Module 3 - Troubles de la pigmentation et tumeurs pigmentaires de la muqueuse buccale – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- définir l'étiologie d'une pigmentation muqueuse
- évoquer les diagnostics différentiels d'une pigmentation selon sa présentation clinique
- prescrire les différents examens complémentaires à réaliser.

### Module 4 - Les accroissements gingivaux – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- définir l'étiologie d'un accroissement gingival
- prescrire les examens complémentaires utiles à l'établissement du diagnostic
- proposer une thérapeutique.

### Module 5 - Prothèse fixée implanto-portée maxillaire – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- décrire précisément les différentes reconstructions prothétiques implantaires fixées maxillaire en fonction de l'espace prothétique disponible et l'apport de la CFAO.

### Module 5 - Tumeurs et malformations vasculaires de la muqueuse buccale – 70 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- différencier les malformations vasculaires des tumeurs vasculaires
- différencier les différents types de malformations vasculaires entre elles
- prescrire les examens complémentaires utiles au diagnostic
- évoquer les différentes thérapeutiques possibles.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 10 min..

## MODALITÉS PRATIQUE

	Inscription en ligne uniquement sur <a href="http://www.adfpdc.fr">www.adfpdc.fr</a> à partir du <b>19/01/2026</b>
	<b>Frais d'inscription : 260€ TTC</b>
	<b>Durée : 8 heures.</b> ❖ 8 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	<b>Accessibilité :</b> Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité <a href="mailto:accessibilite@adf.asso.fr">accessibilite@adf.asso.fr</a>

### Contact

[contact@adfdpc-formation.fr](mailto:contact@adfdpc-formation.fr)

01.58.22.17.20

## PRISE EN CHARGE



- ❖ Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM) sont éligibles à **une prise en charge par l'ANDPC de 264 €** (versés à ADFFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :
  - disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur [agencedpc.fr](http://agencedpc.fr))
  - être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
  - être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
  - suivre la formation dans son intégralité.
  - remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.Après sa formation, le praticien **ne percevra aucune indemnisation de la part de l'ANDPC** sur son compte.
- ❖ Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.